

Stimulée par le raffermissement du marché, la production de peaux de renard d'élevage a légèrement augmenté, passant de 1,405 en 1971 à 1,473 en 1972. La valeur moyenne a également progressé pour s'élever de \$39.11 en 1971 à \$66.60 en 1972, en raison de la grande popularité des fourrures à poils longs.

On élève également le chinchilla dans des fermes canadiennes, mais la collecte de statistiques à leur sujet a été abandonnée car ils ne sont pas assez nombreux.

**Commercialisation des fourrures.** Le commerce canadien des fourrures est évidemment affecté par l'accroissement de la valeur de la production annuelle et la fermeté générale du marché mondial des fourrures. Les exportations de peaux brutes en 1972-73 ont été évaluées à \$41.2 millions, soit une augmentation par rapport à 1971-72 (\$29.8 millions) (tableau 10.23). Les principales espèces exportées ont été le vison (\$14.0 millions), le castor (\$9.2 millions), le lynx (\$4.1 millions), le rat musqué (\$3.3 millions) et le renard (\$3.0 millions).

## 10.4 La faune

La faune est une importante ressource naturelle renouvelable. Les premiers habitants de ce qui est maintenant le Canada en dépendaient pour la nourriture et le vêtement, et c'est encore le cas dans certaines régions reculées. L'arrivée des Européens devait marquer les débuts du commerce des fourrures, et c'est ce qui a ouvert les routes de l'exploration et de la colonisation. Ce mouvement a cependant amené la diminution ou la disparition complète d'un certain nombre de mammifères et d'oiseaux. Avec les progrès de la colonisation, l'habitat de la faune s'est trouvé réduit par le déboisement et la destruction des forêts, la pollution des cours d'eau, le développement industriel et urbain, l'assèchement des terres marécageuses, la construction de barrages et les autres modifications apportées au terrain.

A l'heure actuelle, la toundra arctique et alpine, l'une des principales zones de végétation, fait apparaître de profonds changements provoqués par l'homme. Les forêts non soumises à l'exploitation commerciale voisines des régions subarctiques et subalpines sont en danger du fait que les hommes se déplacent de plus en plus, multipliant ainsi les incendies de forêt; par contre, les vastes étendues forestières situées plus au sud conservent presque intact leur caractère original en dépit de l'exploitation. Les terres cultivables, autrefois des terres forestières ou des champs d'herbages, ont subi une transformation totale, mais elles sont devenues parfois beaucoup plus propices à certaines formes de vie sauvage que la terre inculte primitive. Les excédents de gibier ou d'espèces à fourrure dont la chasse est autorisée au Canada sont rarement totalement utilisés et la faune restera en général abondante là où l'habitat est protégé et l'aménagement dirigé.

Aujourd'hui, le Canada est renommé pour la variété et l'abondance de sa faune. Il abrite toutes ou presque toutes les réserves mondiales de caribous de forêt, mouflons, loups, ours grizzli et gloutons. Ces animaux survivent grâce à l'immensité de l'habitat et aux efforts qui ont été faits pour les préserver.

En 1885, le parc des montagnes Rocheuses (devenu le parc national de Banff) était ouvert en Alberta, pour assurer la conservation à l'état naturel d'une zone de plus de 2,500 milles carrés; en 1887, le premier refuge d'oiseaux du continent était créé au lac de la Dernière Montagne en Saskatchewan; en 1893, des lois étaient votées pour protéger le bison des forêts, en voie de disparition; enfin en 1907, un troupeau de bisons des plaines était installé à Wainwright en Alberta. Ces tentatives furent parmi les premières réalisées en vue de la conservation de la faune au Canada.

Pendant longtemps certaines espèces ont été protégées contre les hommes et les prédateurs. Actuellement, grâce à l'amélioration des connaissances sur les phénomènes naturels, on s'est aperçu qu'un vaste ensemble de facteurs provoque des fluctuations de population chez certaines espèces, et la durée de la saison de chasse ainsi que les limites concernant les prises sont de plus en plus établies en fonction de l'environnement. Si le peuplement est à son maximum, il suffit que l'accroissement annuel remplace les pertes. Il n'y a donc pas d'inconvénient à ce que les sujets en excédent soient emportés par des animaux prédateurs ou, dans le cas du gibier, chassés par l'homme.

En tant que ressource naturelle, la faune de chaque province relève des autorités provinciales. Toutefois, le gouvernement fédéral est responsable de la faune vivant sur les terres fédérales, ainsi que de la recherche et de la protection à l'égard des oiseaux migrateurs.